



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg  
Le 20 mars 2020

### **Coronavirus COVID 19 : déploiement de mesures exceptionnelles dédiées aux personnes en grande précarité**

Des mesures spécifiques ont été annoncées par le Gouvernement pour protéger les personnes en grande précarité dans le contexte épidémique auquel la France fait face.

Elles sont déclinées dans le Bas-Rhin en lien avec la Ville de Strasbourg, partenaire engagé dans la lutte contre la précarité.

Les services de l'Etat, et en particulier la direction départementale de la cohésion sociale (DDCS), en lien avec l'agence régionale de santé (ARS) se sont très rapidement mobilisés pour prendre en compte les difficultés spécifiques des publics en précarité. L'objectif est de permettre une prise en charge sanitaire immédiate des personnes présentant des symptômes.

### **Une maraude et des accueils de jour maintenus pour un suivi des personnes à la rue**

Concernant les personnes sans domicile fixe, la maraude professionnelle du service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO) reste déployée tous les soirs, avec des renforts de volontaires.

Elle continue tous les jours à aller à la rencontre des personnes encore à la rue et les oriente vers les dispositifs adaptés.

Un suivi sanitaire renforcé est effectué afin de repérer les personnes présentant des symptômes et assurer une prise en charge en lien avec l'ARS.

Les accueils de jour restent ouverts en prenant des dispositions pour le respect des conditions sanitaires d'accueil du public.

## **Un renforcement de l'aide alimentaire pour limiter les déplacements**

Afin de limiter au maximum les déplacements au sein de la ville de Strasbourg et respecter le confinement, des distributions de repas sont organisées en lien avec la Banque alimentaire, la Fédération de charité et le SIAO.

Les hôtels et les centres d'hébergement sont livrés pour permettre aux personnes hébergées d'avoir accès à l'alimentation sans se déplacer.

Les restaurants sociaux, 7 Pains et La Fringale distribuent des repas à emporter.

## **Un suivi soutenu des personnes hébergées et une prise en charge sans limitation de temps**

La DDCS est en contact permanent avec le service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO) et l'ensemble des structures d'hébergement pour évaluer la situation en temps réel. Un suivi est effectué sur la situation des personnes prises en charge mais aussi sur les salariés des structures.

La décision a été prise rapidement que les personnes resteraient hébergées dans leur structure tant que le contexte épidémique perdurera.

Les services de l'État sensibilisent les établissements d'accueil pour qu'ils soient particulièrement attentifs à la situation sanitaire des personnes hébergées, en lien avec l'ARS.

## **Une prise en charge systématique des personnes en précarité présentant des symptômes**

Un centre d'hébergement spécialisé pour les personnes malades, sans gravité, vivant à la rue ou qui ne peuvent pas être suivies dans leur structure d'hébergement est en cours de création sur Strasbourg.

Ce centre dédié vise à permettre aux personnes considérées comme malades mais dont l'état clinique permet un suivi ambulatoire, de bénéficier de ce suivi, dans des conditions d'isolement correspondant aux recommandations du Ministère de la santé et de l'ARS (stade 3 de l'épidémie).

Le suivi sanitaire sera effectué par une équipe sanitaire mobile organisé en lien avec l'ARS.

La coordination étroite entre la préfecture et l'ARS permettra au centre d'être opérationnel la semaine prochaine.

### **Une attention portée aux squats dans l'Eurométropole de Strasbourg**

Une attention particulière est portée sur les deux squats à Strasbourg « Gruber » et à Eckbolsheim « Bugatti ».

Une évaluation sanitaire de chaque occupant est en cours afin d'identifier les personnes vulnérables à risques.

Les personnes présentant des symptômes pourront être orientées vers le centre d'hébergement spécialisé, afin d'éviter une saturation des dispositifs sanitaires.

Une première opération concernant le squat Gruber a été réalisée le 20 mars en lien avec la ville de Strasbourg et l'ARS.

41 personnes particulièrement vulnérables mais ne présentant aucun symptôme à ce jour, ont été orientées vers un hébergement plus adapté.

Une deuxième opération pour le squat « Bugatti » est prévue en lien avec le SIAO et Médecins du Monde.

Les services de la DDCS suivent quotidiennement la mise en oeuvre de l'ensemble des mesures afin de les adapter si nécessaire.

L'Etat, préfecture et DDCS, et l'ARS, en lien avec la ville de Strasbourg sont pleinement mobilisés pour gérer l'épidémie de Coronavirus Covid-19 et protéger les personnes les plus précaires.

### **Les consignes sanitaires à respecter strictement**

Pour freiner la transmission du virus, il appartient à chacun de mettre en place les mesures barrières recommandées qui sont des gestes simples mais efficaces pour limiter la propagation de l'épidémie :

- se laver les mains régulièrement,
- tousser ou éternuer dans son coude,
- utiliser des mouchoirs à usage unique,
- saluer sans se serrer la main et éviter les embrassades,
- demeurer à 1m d'autrui, éviter les rassemblements, limiter les déplacements et les contacts.

Par ailleurs, afin de ne pas saturer le Centre 15 ni les services de secours, les consignes suivantes doivent être respectées :

- si vous présentez des symptômes relevant du coronavirus : restez à domicile, et appelez un médecin avant de vous rendre à son cabinet. Vous pouvez également bénéficier d'une téléconsultation,
- appelez le 15 uniquement si vos symptômes s'aggravent (difficultés respiratoires),
- en cas d'autres symptômes ou de demande de conseil médical : contactez votre médecin traitant,
- pour toute autre situation et information générale, notamment sur les mesures de confinement : appelez le numéro vert national au 0 800 130 000.

## Restez informés

**Retrouvez toutes les réponses officielles** aux questions que vous vous posez sur ce qu'est le Coronavirus COVID-19 et les recommandations pour votre santé et vos voyages sur les sites :

Site du Gouvernement :

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

Site du ministère des Solidarités et de la Santé :

<https://solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus>

Site de Santé publique France :

<https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-et-infections-respiratoires/infection-a-coronavirus/articles/covid-19-situation-epidemiologique-internationale>

**Un numéro vert répond également en permanence à vos questions, 24h/24 et 7j/7 :**  
**0 800 130 000**

*Attention, la plateforme téléphonique n'est pas habilitée à dispenser des conseils médicaux.*

## Contacts presse

Préfecture du Bas-Rhin : [aurelie.contrecivile@bas-rhin.gouv.fr](mailto:aurelie.contrecivile@bas-rhin.gouv.fr)

ARS Grand Est : [ars-grandest-presse@ars.sante.fr](mailto:ars-grandest-presse@ars.sante.fr)